

# La Gazette de Fleury-la-Forêt



Edition 2025



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



## MAIRIE & AGENCE POSTALE

8 Place de l'église  
27480 Fleury-la-Forêt

Téléphone : 02 32 49 63 40

Courriel : mairie.fleurylaforet@gmail.com

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	8h45-12h15 / 14h-17h
Mardi	8h45-12h15 / 14h-17h
Mercredi	8h45-12h15 / 14h-17h
Jeudi	Fermeture
Vendredi	8h45-12h15 / 14h-17h
Samedi	9h-12h

# SOMMAIRE

## LE MOT DU MAIRE ..... 1

## LA VIE COMMUNALE

Finances .....	2-3
La municipalité a réalisé en 2025 .....	4-6
Point sécurité .....	7
Ma nature bien aimée .....	8-9
Focus sur la gestion de la voirie .....	10
Fleury Séniors .....	11
Notre économie locale .....	12
Manifestations municipales .....	13-16
Bibliothèque .....	17
Retour en images .....	18-19
Coup de cœur .....	20
Gastronomie .....	22

## LA VIE ASSOCIATIVE

L'Union Sportive de Fleury-la-Forêt .....	23
Les Amis de Fleury .....	24-26
La Fabrique du Pré .....	27

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYONS ANDELLE

Les mobilités .....	28
Amélioration de l'habitat .....	29
Conseillère numérique .....	29
Plan Local d'Urbanisme intercommunal .....	29

## NOS JOIES, NOS PEINES ..... 30

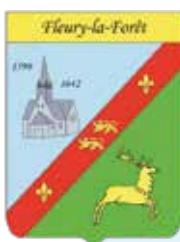
## ADMINISTRATION ..... 31-32

## INFOS PRATIQUES ..... 33-34

## ANNUAIRE ..... 35-37



L'application gratuite de votre commune à télécharger sur votre iPhone (dans l'App Store) ou sur votre Androïd (dans le Play Store)



La Gazette - Journal municipal annuel de la commune de Fleury-la-Forêt

Responsable de la publication : Arnaud Godebout, Maire - Réalisation & conception graphique : Alexia Leclerc, Secrétaire de mairie  
Crédit photo : Mairie de Fleury-la-Forêt - Comité de relecture : Claire Lefort, Mélanie Godebout, Administrées, Arnaud Godebout, Maire

Dépôt légal à parution - Tirage 220 exemplaires - Impression : Claire LE TOURNEUR EI - Lessay 50430 - 06 35 28 95 42

# LE MOT DU MAIRE



Chères Fleurysiennes, chers Fleurysiens,

En ce début d'année 2026, l'équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous adresser nos vœux les plus sincères, que cette nouvelle année soit pour chacune et chacun d'entre vous synonyme de bonheur, de santé et de réussite.

Nous avons, cette année encore, le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants. Qu'ils trouvent à Fleury-la-Forêt toute la convivialité qui fait la force de notre village ! Ici, les générations se succèdent, lorsque certaines pages se referment, d'autres s'ouvrent et s'écrivent avec enthousiasme. Dans ce mouvement de renouveau, je tiens à préserver ce qui fait l'âme de notre commune : ses traditions, ses souvenirs, sa solidarité, son esprit de partage, la sérénité de son cadre de vie et l'héritage précieux transmis par nos anciens.

L'année 2025 a été riche en projets, en événements et en réalisations, que vous pourrez (re)découvrir dans cette nouvelle édition de notre bulletin communal. Depuis le début de cette mandature, votre municipalité est restée fidèle à ses priorités : proximité, communication et réactivité. Autant de valeurs qui nous guident chaque jour pour améliorer votre quotidien et préserver la qualité de notre cadre de vie.

L'année 2026 s'ouvre sur de nouveaux défis et s'inscrit dans une dynamique particulière, à l'approche des prochaines échéances municipales. L'avenir nous dira si nous poursuivrons le chemin engagé ou si nous passerons le relais. Mais, au-delà de cette perspective, l'essentiel demeure : agir dans l'intérêt collectif, faire au mieux pour notre commune et préserver ce qui fait la véritable force de notre village : le partage, la convivialité, la solidarité et le bien-vivre ensemble.

Je tiens à remercier tous ceux qui, par leur engagement bénévole et leur dévouement, contribuent chaque jour au rayonnement de Fleury-la-Forêt. Votre implication précieuse et constante mérite toute notre reconnaissance.

Chers amis, chères Fleurysiennes, chers Fleurysiens, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une année 2026 emplie de joie, de sérénité et d'accomplissements.

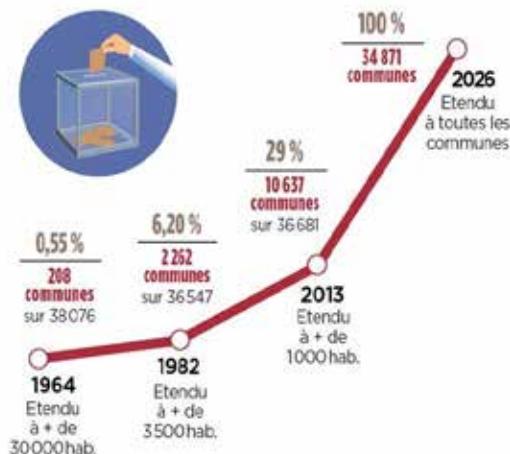
Avec toute ma considération et mon attachement,

Arnaud Godebout,  
Maire de Fleury-la-Forêt



ATTENTION CHERS AMIS,  
AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES  
DE MARS 2026, VOUS NE  
DEVEZ PAS RAYER DE NOMS  
SUR LES LISTES COMME DANS LE PASSÉ,  
SI NON VOTRE BULLETIN NE SERA  
PAS VALIDE !

## La progressive extension du scrutin de liste



## Nouveau mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants

À partir des élections municipales de 2026, le mode de scrutin change :

- Avant : scrutin majoritaire, candidats seuls ou en groupe, possibilité de panachage (rayer ou ajouter des noms).
- Désormais : scrutin de liste proportionnel et paritaire, à deux tours.
  - o Listes obligatoires (plus de candidatures isolées).
  - o Alternance stricte femme/homme.
  - o Fin du panachage : tout bulletin modifié sera nul.

Pourquoi ce changement ?

- Garantir la parité (les femmes sont aujourd'hui 37,6 % des élus).
- Harmoniser les règles entre toutes les communes.
- Renforcer la cohésion des équipes municipales.

Souplesse pour les petites communes : les listes peuvent comprendre jusqu'à 2 candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir.

→ En résumé : dès 2026, vous votez pour une liste complète, sans modification possible.



Vue de la route de Beauvoir

## SYNTHÈSE DU BUGET COMMUNAL

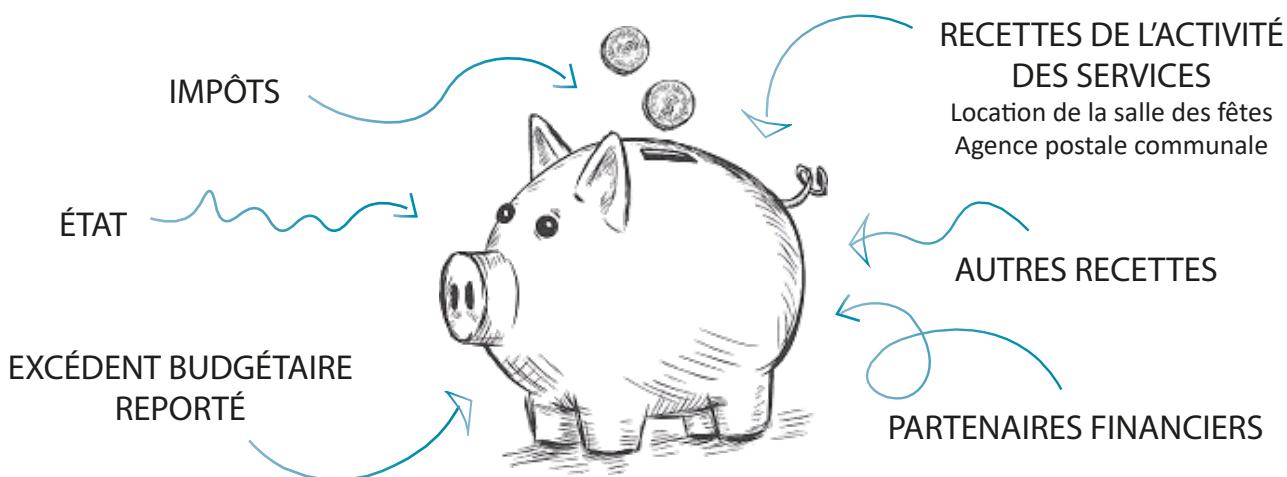
Chaque année, le conseil municipal examine les comptes de l'année écoulée (compte administratif, qui retrace les recettes et dépenses réellement effectuées) et adopte le budget prévisionnel, véritable feuille de route financière pour l'année en cours. Le 14 mars 2025, les élus ont voté un budget de plus de 300 000 €. Ce montant intègre les excédents reportés des années précédentes, ce qui explique son niveau élevé : en réalité, la commune ne dépensera pas

## FINANCES

Réalisé 2024 - Budget 2025

300 000 €, mais seulement ce qui est nécessaire pour assurer le fonctionnement quotidien des services communaux (mairie, bibliothèque, salle des fêtes, église, espaces publics) et pour financer les travaux d'entretien ainsi que les investissements utiles. En principe, ce budget doit être adopté à l'équilibre : les dépenses ne peuvent excéder les recettes, même si un excédent budgétaire demeure acceptable.

## D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES ?



## QUE FINANCENT LES RECETTES ?

### FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT

#### SERVICE A LA POPULATION



#### ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PUBLICS



#### ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE



#### CHARGES DE FONCTIONNEMENT



#### CONSTRUCTION D'ÉQUIPEMENTS



Pour rappel, vous trouverez ci-après le budget prévisionnel 2025 ainsi que le compte administratif 2024, votés le 14 mars 2025. En validant le budget 2025, les élus ont également acté le réalisé de l'année 2024 à travers ce compte administratif. Le compte administratif 2024 présente des résultats excédentaires aussi bien en fonctionnement (+21 375,41 €) qu'en investissement (+57 073,24 €). Ces résultats confortent la capacité de la commune à assurer ses missions de service public tout en poursuivant ses projets d'entretien et d'investissement. Ainsi, les excédents reportés sur le budget 2025 s'élèvent à 97 096,22 € en section de fonctionnement et 179 504,19 € en section d'investissement.

## SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Charges à caractère général <i>Consommables, eau, électricité, alimentation, espaces verts, fleurissement, colis des anciens, jouets de Noël, feu d'artifice, maintenance, Gazette, assurances etc.</i>	111 276,95 €	55 287,42 €	158 743,24 €
Charges de personnel et frais assimilés	68 500,00 €	53 565,71 €	59 950,00 €
Reversement à l'Etat	12 683,00 €	12 683,00 €	12 683,00 €
Autres charges de gestion courante <i>Indemnités de fonction, frais de scolarité, cotisation SDIS, subventions aux associations etc.</i>	79 279,30 €	76 246,31 €	79 135,00 €
Opérations d'ordre <i>Amortissements, cession ou achat immobilier etc.</i>	8 180,04 €	78 180,04 €	9 783,21 €
<b>Total dépenses</b>	<b>279 919,29 €</b>	<b>275 962,48 €</b>	<b>320 294,45 €</b>
Recettes	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Fonds de roulement disponible	75 720,81 €		97 096,22 €
Atténuation de charges <i>Remboursement sur rémunérations du personnel</i>	200,00 €	2 209,00 €	1 500,00 €
Produits des services, du domaine et ventes divers <i>Concessions cimetière, revenus La Poste, salle des fêtes (charges annexes)</i>	18 634,00 €	19 579,87 €	18 639,00 €
Impôts et taxes <i>Attribution de compensation de l'Etat et du Département, impôts locaux</i>	121 202,00 €	150 424,00 €	147 221,00 €
Dotations et participations <i>DGF, DSR, DNP, Dotation aux élus locaux, FCTVA, CdCL, compensation de l'Etat des exonérations des taxes foncières etc.</i>	58 062,48 €	48 958,96 €	49 223,82 €
Autre charges de gestion courante <i>Revenus des immeubles (Salle des fêtes), libéralités reçues et produits exceptionnels divers</i>	6 100,00 €	6 166,06 €	6 114,41 €
Produits exceptionnels <i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		70 000,00 €	500,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>279 919,29 €</b>	<b>297 337,89 €</b>	<b>320 294,45 €</b>
<b>Résultat</b>			<b>21 375,41 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Frais d'études, honoraires	18 000,00 €	12 660,80 €	10 000,00 €
Bâtiments et installations <i>Travaux SIEGE pour l'éclairage public</i>	3 000,00 €	4 015,86 €	5 500,00 €
Immobilisations corporelles <i>voirie, défense incendie, travaux sur bâtiments publics, paratonnerre, panneaux électoraux, achat matériel etc.</i>	27 608,61 €	27 007,79 €	41 626,17 €
<b>Total dépenses</b>	<b>48 608,61 €</b>	<b>43 684,45 €</b>	<b>57 126,17 €</b>
Recettes	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Fonds de roulement disponible	122 430,95 €		179 504,19 €
Produits des cessions d'immobilisations <i>Vente de la parcelle en déchéance</i>	70 000,00 €		
Opérations d'ordre de transfert entre les sections <i>Amortissements, cession ou achat immobilier etc.</i>	8 180,04 €	78 180,04 €	9 783,21 €
Dotations, fonds divers et réserves <i>Taxe d'aménagement, convention, dotations diverses</i>		6 057,15 €	5 569,24 €
Subventions d'investissement <i>DET, Fonds de concours, Département, Région, Fondation du Patrimoine</i>	19 918,04 €	16 520,50 €	29 327,07 €
<b>Total recettes</b>	<b>220 529,03 €</b>	<b>100 757,69 €</b>	<b>224 183,71 €</b>
<b>Résultat</b>			<b>57 073,24 €</b>

## LA VIE COMMUNALE



## LA MUNICIPALITÉ a réalisé en 2025

À l'issue de l'année 2025, nous sommes heureux de vous présenter les réalisations qui ont marqué et façonné notre village cette année. Portés par l'énergie et les valeurs des Fleurysiens, ces projets ont permis de préserver le caractère de notre ruralité tout en poursuivant une modernisation attentive aux enjeux contemporains, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux.



### UN ESPACE PLUS AGRÉABLE ET FONCTIONNEL

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration du cadre de vie, le point de collecte du verre situé à proximité du cimetière fait l'objet d'un aménagement progressif. Pour renforcer sa stabilité et sa sécurité, une dalle en béton a été réalisée par l'entreprise JB Services BTP, offrant ainsi une assise solide et durable.

L'attention portée à ce site ne s'arrête pas là : un aménagement paysager est prévu afin d'intégrer harmonieusement le bac à verre dans son environnement. Arbustes, plantations viendront progressivement embellir l'espace, créant un lieu à la fois pratique et agréable pour les habitants.



### MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE

#### VERS UN RÉSEAU PLUS SUR ET ÉCO-REPOSABLE

La municipalité poursuit la modernisation de l'éclairage public grâce à la technologie LED. Lancée en 2023, cette transition a débuté rue Gavois, avec des travaux réalisés en 2024 par le SIEGE 27, le syndicat responsable du réseau d'éclairage public. En 2025, le programme se poursuit avec l'équipement en LED de la première partie de la route de la Feuillie, de la route de la Forêt et d'une section de la route de Bezancourt, en cohérence avec les précédents travaux d'enfouissement menés en 2021.

Le passage aux LED ne se limite pas à un simple remplacement des luminaires : il permet également de repenser l'implantation des points lumineux. De nouveaux candélabres sont ainsi installés dans des zones jusqu'alors insuffisamment éclairées, renforçant la sécurité et le confort des habitants et des usagers de la route. Cette modernisation s'inscrit dans une démarche durable et pragmatique, alliant économies d'énergie, réduction de l'empreinte carbone et amélioration concrète du quotidien de chacun.



## ÉCLAIRAGE LED

### MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE : UN GAIN D'ÉNERGIE ET DE CONFORT POUR LA SALLE DES FÊTES

L'ancien dispositif, composé de néons et de projecteurs halogènes, a été entièrement remplacé par un système LED, plus performant, durable et nettement moins énergivore. C'est l'entreprise EURL Électricité Benoît Angot qui a été retenue pour mener à bien ces travaux. L'éclairage extérieur a également été revu : les projecteurs sont désormais équipés de LED et couplés à un dispositif de détection automatique, évitant les oubli d'extinction et limitant ainsi le gaspillage énergétique. Cette rénovation permet non seulement de réduire les consommations et les coûts de fonctionnement, mais aussi de réinvestir les recettes issues des locations de la salle des fêtes.



## TERRAIN DE PÉTANQUE

### UN NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE SUR LA PLACE DES TILLEULS !

Bonne nouvelle pour les amateurs de boules !

Jusqu'à présent, un terrain existait déjà sur la Place des Tilleuls, mais son état vieillissant ne permettait plus une pratique agréable malgré une fréquentation fidèle à l'arrivée des beaux jours. Compte tenu de cet engouement et l'importance de disposer d'un espace adapté, la municipalité a décidé de rénover le terrain. Les travaux ont été confiés à l'entreprise locale de Sylvain Martin. Les joueurs expérimentés comme les amateurs du dimanche peuvent désormais profiter d'un terrain fonctionnel, confortable et accessible à tous. Au-delà de l'aspect sportif, l'objectif est d'encourager la convivialité, favoriser les rencontres inter-générationnelles et multiplier les moments de partage autour d'un jeu emblématique des beaux jours.





## RESTAURATION

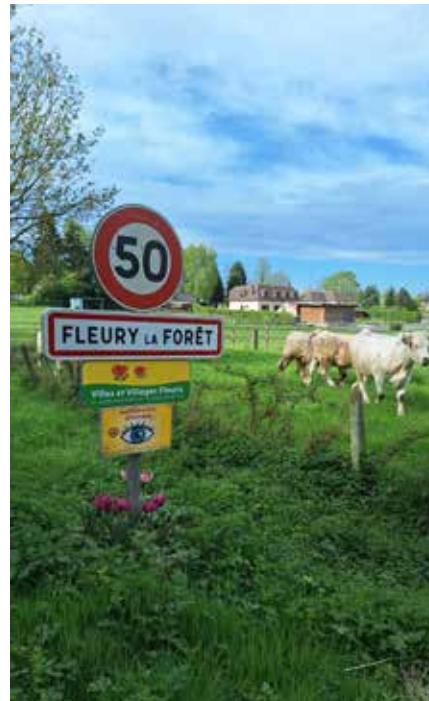
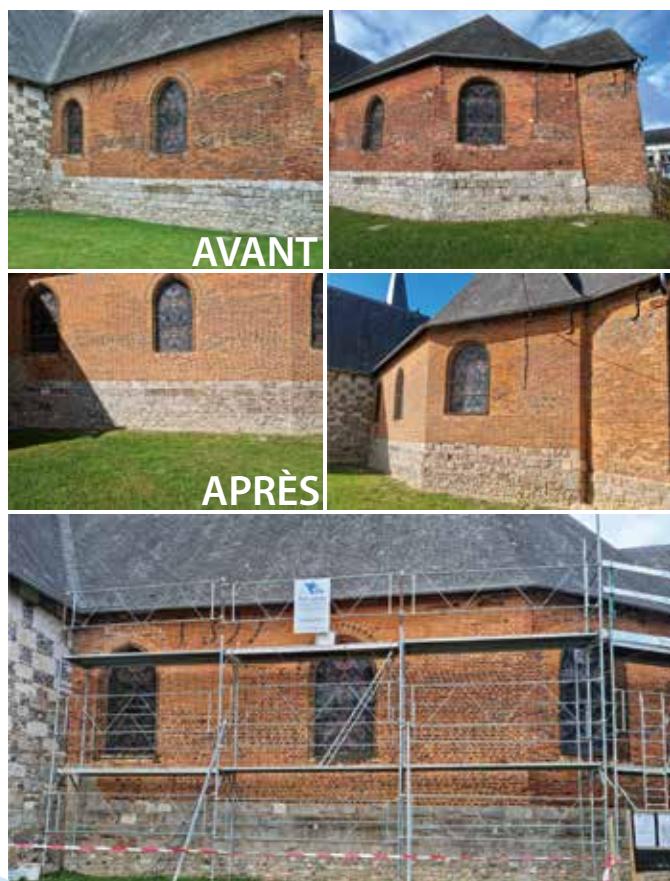
### RESTAURATION DES MURS DE L'ÉGLISE

Cette année, la municipalité a concentré ses efforts sur la restauration des murs de l'église Saint-Denis Saint-Brice, dont les briques et les joints présentaient une forte dégradation. Afin de préserver notre église, les travaux ont été confiés à F.G Rénov, entreprise installée sur la commune. Ils prévoient la reprise des joints à la chaux naturelle, le remplacement des briques détériorées et une finition brossée respectueuse de l'aspect d'origine.

À la clôture de cette édition, la première façade, côté place de l'Église, est entièrement restaurée, tandis que la seconde, côté salle des fêtes, est actuellement en cours de rénovation.

Parallèlement, le clocher a bénéficié d'une réparation du moteur des cloches, dont une seule restait fonctionnelle depuis 2023, sur les trois que compte l'église.

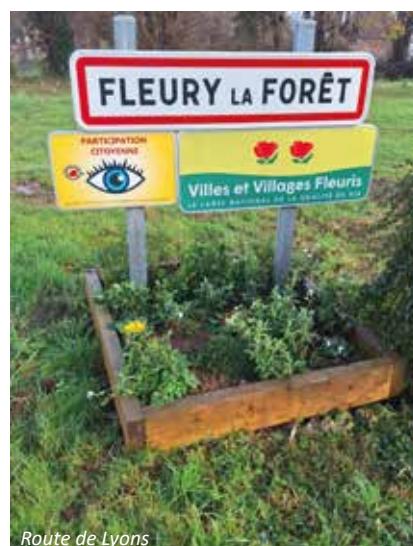
Il est essentiel de préserver durablement ce patrimoine qui constitue l'un des repères historiques et identitaires du cœur du village.



## FLEURISSEMENT

### FLEURISSEMENT DES PIEDS DE PANNEAUX : UNE ENTRÉE DE VILLAGE PLUS ACCUEILLANTE

Afin de rendre nos entrées de village plus chaleureuses et de souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui arrivent sur la commune, les pieds des panneaux d'entrée d'agglomération ont été aménagés avec des cadres en bois. Ces installations permettent désormais la plantation de fleurs et de végétaux qui apportent une touche de couleur et de gaîté aux abords de la commune. Ce fleurissement s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'embellir l'espace public et de renforcer l'identité paysagère du village. Un petit geste qui contribue à un accueil plus agréable et à un cadre de vie toujours plus soigné !



Route de Lyons



Route de Beauvoir



Route de la Feuille



Route de Lyons



Mare aux nénuphars - Route des Hameaux

## POINT SÉCURITÉ

### BILAN ANNUEL DES INTERVENTIONS DE LA GENDARMERIE SUR LA COMMUNE

Le rapport fourni par la gendarmerie pour les périodes de 2023 (P-1) et 2024 (P) met en lumière les actions menées pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de Fleury-la-Forêt.

#### 1. Sécurité routière

- Nombre total d'infractions constatées : 4 en 2023, 2 en 2024.
- Infractions liées à l'alcool : 0 en 2023, 1 en 2024.
- Total des heures consacrées à la sécurité routière sur la commune :



58 en 2023, 48 en 2024.

#### 2. Interventions générales

- Nombre total d'interventions : 32 en 2023, 19 en 2024.
- Violences intrafamiliales : 1 en 2023, 0 en 2024.
- Accidents de circulation : 1 en 2023, 0 en 2024.
- Tapages et divagations : 0 en 2023, 2 en 2024.

#### 3. Délinquance

- Atteintes volontaires à l'intégrité physique : 4 en 2023, 2 en 2024.
- Atteintes aux biens : 13 en 2023, 10 en 2024 (dont cambriolages : 9 en 2023, 5 en 2024; vols liés aux véhicules : 2 chaque année).
- Dépôt d'ordures ou déchets : 0 en 2023, 1 en 2024.

#### 4. Prévention

- Actions de prévention réalisées : 11 heures par gendarme en 2023, 1 heure en 2024.

#### 5. Présence sur la commune

- Total d'heures de présence des gendarmes :



341 heures en 2023, 204 heures en 2024

## CONCLUSION

La gendarmerie continue d'assurer une présence significative sur la commune. On note une légère baisse des infractions et interventions en 2024 par rapport à 2023. La sécurité routière reste bonne, et les efforts de prévention et de surveillance contribuent à maintenir un cadre de vie serein pour les habitants.

## PASSEZ À LA FIBRE

### La fibre optique prend de la vitesse

#### Ca change quoi ?

La fibre optique permet de télécharger ou envoyer des données au moins 10 fois plus rapidement que l'ADSL.



Arrêt progressif du réseau téléphonique et internet historique (cuivre, ADSL, RTC) d'ici 2030 : pour garantir votre connexion et éviter toute interruption, anticipez et abonnez-vous à la fibre !



Je contacte dès maintenant l'opérateur de mon choix pour passer à la fibre.

27 - Septembre n°64

### UNE CEINTURE DE SÉCURITÉ POUR L'EURE

Le Département de l'Eure déploie un réseau de 88 caméras de vidéosurveillance pour lutter contre la délinquance itinérante, notamment les cambriolages et les trafics de stupéfiants. Installées sur les principaux axes d'entrée et de sortie du territoire, elles ne seront accessibles qu'aux forces de l'ordre.

Notre commune sera prochainement équipée de caméras, implantées sur le domaine public à des points stratégiques. Ce dispositif s'inscrit dans un programme départemental couvrant 28 sites, défini en concertation avec la gendarmerie. L'installation complète est prévue d'ici fin mars 2026.

Le projet représente 2,9 M€ d'investissement, financé principalement par le Département, avec un appui de l'État de 50 000 € via le FIPD.

Plus d'infos : [eurenormandie.fr](http://eurenormandie.fr)

### Un dispositif de protection, pas de verbalisation

Toutes les caméras sont systématiquement signalées par des panneaux informatifs et le système n'intègre pas de vidéo-verbalisation des conducteurs en infraction routière (excès de vitesse, téléphone au volant...). L'accès aux images est strictement encadré par la réglementation : seules quatre personnes habilitées peuvent extraire les données et ce, uniquement sur réquisition judiciaire, dans le cadre strict d'enquêtes menées par les forces de l'ordre (police, gendarmerie, douanes).



## MA NATURE BIEN AIMÉE

Rue de la Forêt

Dans cette rubrique, retrouvez des informations utiles, un condensé d'images de nature et les moments forts qui rythment la vie de notre commune autour de l'environnement et du cadre de vie. Nous mettons à l'honneur le bénévolat, véritable moteur de ces belles initiatives. Grâce à l'engagement de nombreuses petites mains, visibles ou plus discrètes, notre village continue de grandir dans un cadre préservé et accueillant. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, par leurs gestes quotidiens, leurs coups de main ou leur temps offert, participent activement à l'embellissement et à la vitalité du village. Sans vous, notre commune ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

### Réunions publiques «Compostage»

Les mercredis 18 juin et 30 juillet, la salle des fêtes a accueilli deux sessions de réunions publiques consacrées au compostage domestique, organisées par le SYGOM. Au total, près de 40 participants ont répondu présents à ces moments d'échange conviviaux et instructifs, autour d'un thème qui nous concerne tous : réduire nos déchets tout en prenant soin de la nature. Au programme : apprentissage des bons gestes du compostage, astuces pour bien trier ses biodéchets et comprendre le cycle naturel de décomposition. À l'issue de la formation, chaque foyer a pu repartir avec son kit de compostage individuel, proposé au tarif préférentiel de 15 € (au lieu de 70 €). Ce kit comprend :

- Un composteur de 400 litres
- Un bio-seau de 7 litres
- Un guide pratique du compostage

Grâce à cette initiative, chacun a pu repartir avec les clés pour agir concrètement en faveur de l'environnement.

Ce système, développé par le SYGOM, permet également de désencombrer le bac de collecte noir, désormais ramassé une fois tous les 15 jours. En détournant les déchets organiques du bac traditionnel, chaque foyer contribue ainsi à alléger la collecte, à réduire le volume de déchets à traiter et à favoriser une gestion plus durable des ressources.

### Le compost, c'est quoi au juste ?

Le compost, c'est le résultat naturel de la décomposition des matières organiques (épluchures de fruits et légumes, marc de café, feuilles mortes, tontes de gazon...). Grâce à l'action combinée de l'air, de l'humidité et des micro-organismes, ces déchets se transforment peu à peu en une matière riche et fertile, semblable à de la terre noire : le compost. Ce précieux amendement naturel peut ensuite être utilisé dans le jardin, les jardinières ou les massifs pour enrichir le sol, favoriser la croissance des plantes et réduire le recours aux engrangements chimiques. Un geste simple, économique et écologique !







## FOCUS SUR... la gestion de la voirie

Route de Beauvoir



Route de Beauvoir



*L'entretien de nos routes, chemins et bas-côtés est un sujet essentiel pour la sécurité et le cadre de vie de tous. Mais qui fait quoi exactement ? Petit point sur le partage des compétences entre la Commune, la Communauté de communes Lyons Andelle et le Département de l'Eure.*

### Le fauchage des bords de route : qui intervient ?

Le Département de l'Eure a adopté une nouvelle politique de fauchage plus écologique et sécuritaire sur les routes départementales : la route de La Feuillie, la route de Lyons, la route de Bosquentin et la route de Bézancourt. Sur ces axes, le fauchage est entièrement assuré par les services départementaux. Les autres voies, dites communales, relèvent de la Communauté de communes Lyons Andelle (CdcLA), qui gère également leur fauchage et leur entretien courant.

Le fauchage se veut désormais :

- Plus respectueux de la biodiversité (moins de coupes, sans produits phytosanitaires),
- Centré sur la sécurité routière (meilleure visibilité aux carrefours et virages),
- Réalisé en deux temps : coupe partielle au printemps, totale en fin d'été.

### L'entretien et les travaux de voirie : un partage bien défini !

À Fleury-la-Forêt, la voirie se divise en deux grands types de routes :

- Les routes départementales (RD) : gérées, entretenues et financées par le Département de l'Eure.
- Les voies communales (VC) : placées sous la compétence de la Communauté de communes Lyons Andelle, qui programme les travaux d'entretien, de réfection et d'aménagement.



Et cette année, vous l'avez sans doute remarqué : une partie de la route de Beauvoir a été refaite, il était temps ! Si vous avez bien suivi, cette route étant communale, c'est donc la Communauté de communes Lyons Andelle qui a mandaté les travaux. Et figurez-vous que la commune a été la dernière informée ! La demande d'arrêté de circulation n'est arrivée qu'une semaine avant le début du chantier, et ce sont même les habitants qui ont alerté la mairie des futurs travaux après avoir vu l'entreprise faire le marquage sur la route !

### Agglomération ou hors agglomération : quelle différence ?

- En agglomération (entre les panneaux d'entrée et de sortie de Fleury-la-Forêt) : la commune garde un rôle de coordination. Tout chantier doit faire l'objet d'un arrêté municipal de circulation, destiné à encadrer la sécurité et la signalisation pendant les travaux. En revanche, la commune ne délivre pas de permission de voirie, celle-ci relève exclusivement du Département ou de la Communauté de communes Lyons Andelle.
- Hors agglomération, la commune n'a aucune compétence directe sur les routes.

### En résumé

La gestion de la voirie est une affaire d'équilibre et de coordination entre plusieurs acteurs :

- Le Département pour les grandes routes,
- La Communauté de communes Lyons Andelle pour les voies communales, et la Commune, qui veille à la sécurité, la signalisation et à la bonne circulation des informations (même quand elles arrivent un peu tard !).

Cette gestion implique une bataille constante : signalements des trous et de l'état des routes, relances et injonctions pour faire réaliser les travaux auprès des différents prestataires.



# FLEURY SÉNIOR

## UNE SEMAINE D'ANIMATIONS POUR LES 60 ANS ET +

Pour plus d'informations :

Communauté de communes Lyons Andelle

① 02 32 49 61 27

✉ serviceaideadomicile@cdcla.fr



# GRATUIT

### La Semaine Bleue 2025 : une belle semaine dédiée aux aînés !

Comme chaque année, la Communauté de communes Lyons Andelle a célébré la Semaine Bleue, un rendez-vous national consacré aux séniors et à leurs proches aidants. L'édition 2025, qui s'est tenue du 6 au 12 octobre, a rencontré un vif succès sur le territoire, grâce à un programme riche en rencontres et en sourires.

Les participants ont pu profiter de visites culturelles, ateliers créatifs, jeux intergénérationnels et même d'un bal guinguette pour clôturer la semaine dans la bonne humeur. Ces moments privilégiés permettent de renforcer le lien social, de favoriser les échanges entre générations et d'offrir à chacun une parenthèse de convivialité.

Ne manquez pas la prochaine édition ! La Semaine Bleue a lieu chaque année à l'automne et propose des animations gratuites sur l'ensemble du territoire Lyons Andelle.

### L'EHPAD «Les Jardins» de Lyons-la-Forêt

L'Établissement public d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) «Les Jardins», situé à Lyons-la-Forêt accueille 61 résidents. Les hébergements peuvent être permanents ou temporaires, selon les besoins des familles et des personnes âgées.

Depuis février 2023, l'EHPAD propose également un accueil de jour destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés vivant à domicile. Ce service, ouvert du lundi au vendredi, permet aux participants de bénéficier d'activités adaptées dès 10 heures, avec un service de transport en minibus dans un rayon de 20 kilomètres autour de Lyons-la-Forêt.

L'accueil de jour repose sur un accompagnement pluridisciplinaire, combinant soins, activités cognitives et moments de convivialité. Il vise à préserver l'autonomie des personnes accueillies tout en offrant un véritable temps de répit à leurs proches, souvent éprouvés par la prise en charge quotidienne de ces maladies évolutives.



### CONTACT

EHPAD - Résidence «Les Jardins»

4 Chemin de Croix Mesnil  
27480 Lyons-la-Forêt

① 02.32.48.04.05

✉ residencelesjardins@wanadoo.fr



# NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

## *La Ferme de la Cacheterie*



### CONTACT

Ferme de la Cacheterie  
Quentin FOLLET

2 chemin des Pâtures  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02.32.48.01.26  
✉ ferme-cacheterie@gmail.com

*Notre village a aussi des fermiers faiseurs de richesses locales ! Monsieur le Maire a troqué son écharpe tricolore contre une casquette de journaliste pour laisser la parole à Quentin Follet, associé de la Ferme de la Cacheterie. Ce qui suit n'est donc pas un scoop volé par la presse nationale, mais bien la retranscription de leur entretien, mené avec simplicité, curiosité et une bonne dose de convivialité.*

La Ferme de la Cacheterie, c'est une belle histoire de famille qui commence en 1961. Les grands-parents de Quentin y élèvent alors des vaches laitières. À la fin des années 70, les taurillons prennent la relève, avant que Christian et Nathalie Follet ne reprennent l'exploitation dans les années 90. Très vite, ils diversifient les activités : arrivée des poules pondeuses en 1999, ouverture de la boutique fermière et remplacement des taurillons par des moutons en 2000, puis création d'un gîte et de chambres d'hôtes en 2009. L'histoire prend un nouveau tournant en 2013 avec l'arrivée de Quentin, qui lance la culture d'asperges. Une intuition brillante : en quelques années, la Cacheterie devient une véritable aspergerie reconnue du secteur, dont la récolte est désormais attendue chaque printemps par de nombreux gourmets. En 2019, Quentin s'associe officiellement à ses parents. La diversification se poursuit avec la mise en place, en 2021, d'un distributeur automatique qui vient compléter la vente directe. Aujourd'hui, l'exploitation repose sur un bel équilibre entre cultures (céréales, colza, betteraves sucrières, lin textile), asperges, œufs de poules pondeuses et vente directe. Durant la saison des asperges, d'avril à juin, la boutique fermière ouvre ses portes du jeudi après-midi au samedi et propose une large gamme de produits issus du terroir. Dix saisonniers rejoignent alors l'équipe, épaulant Quentin et un salarié permanent. La ferme vit aussi une nouvelle étape : Christian est désormais à la retraite, Nathalie le sera l'an prochain.

Quentin reprendra alors seul les rênes de l'exploitation. Seule incertitude : l'avenir des chambres d'hôtes, dont il ne pourra pas assurer la gestion. Mais qui sait ? Peut-être qu'un repreneur motivé se manifestera pour faire perdurer cette activité. Et demain ? Quentin voit grandir son projet. Plutôt que de se lancer dans de nouvelles gammes de produits, il choisit de consolider et développer ce qui existe déjà : extension du poulailler, agrandissement des surfaces d'asperges.

Les pistes d'amélioration ne manquent pas. Mais l'essentiel reste inchangé : offrir des produits de qualité, en circuit court, avec une vraie proximité entre la ferme et les habitants. Et pour conclure, une petite info pratique : des poules de réforme seront à la vente en janvier 2026. Une belle façon de commencer l'année sous le signe du terroir !

### UN PETIT MOT POUR LA FIN ?

*«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants»*

Antoine de Saint-Exupéry



OUVERT 7J/7 et 24H/24

### Distributeur automatique réfrigéré de produits fermiers

*Au fil des saisons, découvrez une sélection variée de produits locaux : asperges, œufs, fruits et légumes, miels, produits laitiers, fromages, spécialités cidricoles etc.*

### LES ASPERGES C'EST...

- 1/4 en vente directe : pour régaler nos habitants et les gourmets des environs.
- 3/4 à l'export : parce que notre terroir fait parler de lui bien au-delà de nos frontières intercommunales !



## MANIFESTATIONS

### Organisées par la municipalité

Tout au long de l'année 2025, notre commune a vibré au rythme des manifestations qui ont su rassembler habitants, associations et partenaires autour de moments chaleureux et festifs. Qu'il s'agisse d'événements culturels, patrimoniaux ou solidaires, chaque rendez-vous a été l'occasion de renforcer les liens qui nous unissent et de faire vivre la richesse de notre vie locale. Ces temps forts, portés par l'énergie des bénévoles et de la municipalité, témoignent du dynamisme et de la vitalité de notre commune. Retour en images et en souvenirs sur cette belle année d'animations partagées !

### PIERRES EN LUMIERES

Les 17 et 18 mai 2025, notre commune a brillé à l'occasion de Pierres en Lumières, un rendez-vous incontournable célébrant le patrimoine, la culture et la convivialité. Tout au long du week-end, l'église du village a été illuminée. Ses façades ont révélé toute la beauté de son architecture et rappelé la richesse de notre patrimoine bâti.

#### Théâtre, marché et balades : Un programme pour tous les goûts

Le samedi soir, la troupe du Val de Charles du Centre social Espace Libre Charleval a donné le coup d'envoi des festivités avec la comédie « Le Bal des Écrevisses ». Un spectacle plein d'humour et de talent, très applaudi par le public. Le dimanche, l'ambiance s'est faite plus gourmande et artisanale avec le marché local, organisé en partenariat avec la Foire à la Ripaille. Les visiteurs ont pu découvrir des produits du terroir, rencontrer des artisans passionnés et même profiter de promenades à dos d'âne proposées par La petite ferme d'Oscar. À 14h, l'association Haugr a embarqué petits et grands pour une balade contée, ponctuée de scènes historiques vivantes au cœur du centre-bourg : un véritable voyage dans le temps ! Enfin, à 16h, les ensembles du Forum des Arts, Clarival et le Quintette à vent ont offert un concert d'exception dans l'église, magnifiée par une acoustique remarquable.

#### Un final tout en convivialité

Pour clôturer ce beau week-end, Monsieur le Maire a tenu à remercier chaleureusement tous les partenaires ayant contribué à la réussite de cette édition, notamment ceux qui ont généreusement offert les produits des paniers garnis de la tombola. Le tirage au sort, effectué avec la complicité d'une main innocente, a récompensé : Michel Benard, Charles Thirel, Bruno Bournisien, Rachel Vejarano et Belinda Bournisien.





## FOIRE À TOUT

Le dimanche 1er juin, la Foire à tout a rencontré un succès exceptionnel avec plus de 350 mètres linéaires de stands réservés, un record ! Sous un soleil généreux, les visiteurs sont venus en nombre flâner dans les allées, à la recherche de bonnes affaires, de trouvailles insolites et de moments de partage.

### Une ambiance gourmande et conviviale

Les Amis de Fleury ont assuré la restauration et la buvette avec brio. Dès les premières heures, les visiteurs ont pu démarrer la journée du bon pied autour d'un café offert par la municipalité, accompagné de viennoiseries proposées à la vente par l'association, de quoi se réveiller en douceur.

### Une édition sous le signe du succès

Les retours des exposants sont unanimes : cette édition restera dans les mémoires comme l'une des plus réussies ! Une ambiance chaleureuse, un public nombreux et souriant, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée une belle réussite collective. Un grand merci à tous les participants, exposants, bénévoles et visiteurs pour leur engagement et leur bonne humeur.



## JOURNÉE VÉLO DU PAYS DE LYONS



Le dimanche 29 juin, 70 cyclistes ont pris le départ à l'occasion de la Journée Vélo du Pays de Lyons, représentant six communes participantes : Beauficel-en-Lyons, Fleury-la-Forêt, Lilly, Lisors, Lorleau et Le Tronquay. Ensemble, ils ont totalisé 415 pointages, un record d'activité et de bonne humeur !

Une journée sous le signe du sport et du soleil.

La matinée s'est déroulée dans des conditions idéales, sous un ciel encore voilé. Mais l'après-midi, le soleil ardent a mis à l'épreuve la détermination des cyclistes, qui ont fait preuve de courage et d'endurance tout au long du parcours.

### Une belle performance pour Fleury-la-Forêt

Notre commune se classe 5<sup>e</sup>, avec 6 départs enregistrés. Un résultat honorable, d'autant plus que Fleury-la-Forêt a été récompensée pour sa performance proportionnelle : avec une moyenne d'environ 7 pointages par participant, nos cyclistes ont brillamment représenté la commune !

### Félicitations à tous les participants

Un grand bravo aux lauréats de chaque catégorie d'âge et de type de vélo, qui ont été récompensés pour leurs belles performances.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

### Une journée aux couleurs de la convivialité

Le village a vibré le lundi 14 juillet au rythme de la Fête Nationale, grâce à l'investissement conjoint de l'association «Les Amis de Fleury» et de la municipalité.

### Cérémonie commémorative – 11h30

La journée a débuté dans le recueillement et l'émotion, avec une cérémonie rendant hommage aux valeurs républiques.

### Animations & restauration tout au long de la journée

Dès la fin de matinée, les places se sont animées au rythme des jeux, stands et musiques pour le plaisir des petits comme des grands. La buvette et la restauration ont connu un grand succès, notamment grâce au cochon à la broche, qui a régalié les papilles des convives (cf. page 24).

### Concours communal des maisons fleuries

Moment fort de l'après-midi : la remise des diplômes du concours des maisons fleuries, mettant à l'honneur les habitants qui contribuent à l'embellissement de notre village. Félicitations à tous les participants pour leur créativité florale et leur engagement !

*Première place : Gérard PAUL*

*Deuxième place : Josiane et Gillain DEVILLEZ*

*Troisième place : Colette et Jean-Jacques COURTY*

*Quatrième place : Françoise et Denis TAUNIN*

*Cinquième place : Famille WEICHERDING*

*Encouragements :*

*Christelle et Sylvio MOSCA*

*Paulette DUPREY & Alain MONEL*

### Feu d'artifice – un final éblouissant

La soirée s'est clôturée en beauté par un feu d'artifice, offert par la commune et tiré par des professionnels du 8<sup>e</sup> art. Un instant magique qui a illuminé le ciel et émerveillé petits et grands.

### Le bal sous les tilleuls

Les plus fêtards ont prolongé la soirée sur la place des Tilleuls, où le bal populaire organisé par l'association « Les Amis de Fleury » a fait danser habitants et visiteurs jusque tard dans la nuit.



## LE BISTROT FMR

### Une belle parenthèse conviviale au cœur du village

Le mercredi 17 septembre, la Place des Tilleuls s'est transformée en un véritable lieu de vie et de partage à l'occasion de la venue du Bistrot FMR, le bar truck itinérant qui fait revivre l'esprit bistrot dans les villages. Concept original et chaleureux, le Bistrot FMR sillonne les communes pour recréer du lien entre habitants et faire renaître la convivialité des cafés d'antan. Le temps d'une soirée, il installe son bar éphémère au cœur du village, invitant chacun à partager un verre, un café, quelques gourmandises... et beaucoup de rires. C'est sous un ciel clément et une ambiance festive qu'habitants et visiteurs se sont retrouvés pour savourer de bons produits locaux, échanger, rire et profiter ensemble d'un moment simple et authentique, à l'image de notre village.

Au menu de cette belle soirée

- Les Boîtes à Pizza ont régalié petits et grands avec leurs pizzas généreuses.
- Le Food Croque a séduit les gourmands avec ses croques croustillants et fondants à souhait.
- Andelle Affûtage a proposé son savoir-faire en aiguisant couteaux et outils tranchants tout au long de la soirée — une belle façon de joindre l'utile à l'agréable !
- Et bien sûr, le bar éphémère du Bistrot FMR a permis à tous de trinquer autour de bières artisanales, vins, cidres et boissons locales, dans une ambiance simple et chaleureuse.

Un moment à revivre sans hésiter !

Cette première édition à Fleury-la-Forêt a été un véritable succès, marquée par la bonne humeur, les échanges et la convivialité.





## HALLOWEEN

Organisé par la municipalité en partenariat avec l'association « Les Amis de Fleury », cet événement annuel a, une fois de plus, rassemblé habitants et voisins pour célébrer Halloween.

Le programme était bien rempli pour ce samedi 1er novembre : un concours de citrouilles et de déguisements a mis les talents créatifs de chacun à l'honneur (voir la rubrique « Les Amis de Fleury » page 26) !

Après la remise des prix, une récolte de bonbons a pris place dans tout le village. Les rues de Fleury-la-Forêt se sont remplies de monstres en quête de sucreries !

Un merci tout particulier aux habitants qui ont joué le jeu en offrant des bonbons.



## COLIS DES ANCIENS

Samedi 20 décembre, la municipalité et l'association Les Amis de Fleury ont organisé, à la salle des fêtes, un moment de convivialité à l'occasion de la remise du colis des Anciens.

Cette action de solidarité s'adresse à près de 70 personnes âgées de plus de 65 ans. Les colis, financés par la municipalité, ont été confectionnés par la boutique *Les Talents de nos Terroirs* située à Fresne-l'Archevêque, et mettent à l'honneur des produits artisanaux.

Les personnes présentes ont pu partager un agréable moment autour d'un goûter offert par l'association « Les Amis de Fleury ».



## DISTRIBUTION DES JOUETS DE NOËL



Le dimanche 21 décembre après-midi était placé sous le signe de la magie à l'occasion de la distribution des jouets de Noël avec la Ferme du Petits Oscar. Les enfants et leurs familles ont patiemment attendu l'arrivée du Père Noël, annoncée par le tintement des cloches. Les cadeaux, offerts par la municipalité, ont fait briller les yeux des enfants, tandis que les confiseries offertes par l'association « Les Amis de Fleury », ont ajouté une touche gourmande.





## BIBLIOTHÈQUE

### Un accès gratuit à la culture

*En 2025, la bibliothèque municipale continue de rayonner grâce à l'énergie et au dévouement de son équipe de bénévoles, Cécile Clouw, Janine Donier, Catherine Effenberger, Sylviane Fouquet, Christine Poirier et Michel Rimbault. Leur engagement fait de la bibliothèque bien plus qu'un simple lieu de lecture : c'est un espace de culture, de rencontre et de partage, ouvert à tous les âges et à toutes les curiosités. Toujours attentifs aux envies des lecteurs, nos bénévoles animent l'année au rythme des nouveautés littéraires et des ateliers qui renforcent le lien social et culturel au sein de la commune.*

## Une année d'activités partagées à la bibliothèque

Tout au long de l'année 2025, la bibliothèque municipale a proposé une belle série d'ateliers créatifs et conviviaux, ouverts à tous les enfants du territoire et villages voisins. Le premier rendez-vous, l'atelier «Jeux de société» du mercredi 2 avril, a réuni petits et grands autour de leurs jeux favoris, chacun venant partager ses coups de cœur et faire découvrir de nouvelles façons de jouer ensemble.



Puis, place à la création avec l'atelier mosaïque du samedi 12 avril, réalisé à partir de coquilles d'œufs peintes, collées sur un cadre orné d'une photo de la commune, suivi le samedi 10 mai d'un moment plein de douceur : la confection d'une «boîte à lapin».



VENEZ DÉCOUVRIR LA BIBLIOTHÈQUE !

Un lieu convivial où chacun peut lire, échanger et s'évader.  
Accès libre et gratuit !

L'été a apporté sa touche de gourmandise avec un atelier cuisine, le mercredi 25 juin, où les participants ont pu mitonner, déguster et emporter de délicieuses préparations sucrées.



L'automne a, quant à lui, été placé sous le signe de la créativité avec l'atelier pop-up du samedi 27 septembre, reconduit pour une deuxième session, le samedi 11 octobre afin de permettre à tous de s'y essayer.



Enfin, l'année s'est conclue dans la magie des fêtes avec l'atelier de Noël du mercredi 12 novembre, consacré à la création d'un calendrier de l'Avent.



## LA VIE COMMUNALE

*Plongez au cœur d'un album vivant de notre année communale, une galerie d'instants partagés qui racontent, en images, l'histoire de notre quotidien.*

# RETOUR EN IMAGES

## Photographie d'un instant

Mare aux nénuphars - Route des Hameaux

25 janvier 2025 - Vœux de la municipalité



Nos bénévoles mis à l'honneur



Association des Maires - Sortie institutionnelle, L'Elysée et le Panthéon



17 octobre 2025 - Les Lauréats Sportifs





Juillet 2025 - Contrôle des hydrants



28 mai 2025

Folk en pagaille - Rallye touristique  
Point d'intérêt au Pré-Boulay

Nous remercions notre joueur de clairon, Jean-Paul Langevin, ainsi que Patricia et Michel Courché, soprano et ténor, pour leur présence et leurs interprétations qui rendent ces moments encore plus solennels.

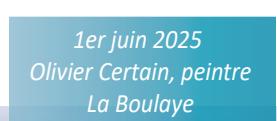
8 mai 2025



14 juillet 2025



11 novembre 2025



1er juin 2025

Olivier Certain, peintre  
La Boulaye

Manoeuvres des pompiers, 5 juillet 2025



Un pont de couleurs, rue de la Forêt



Illuminations de Noël, décembre 2025





## COUP DE CŒUR

### *Le Réseau d'Entraide Solidaire*

#### Une belle dynamique au cœur du village

Cette année, Christelle Elineau, habitante de la commune, lançait une belle initiative avec le soutien de la municipalité : la création d'un Réseau d'Entraide Solidaire, gratuit et ouvert à tous. Son objectif ? Renouer le lien social et permettre à chacun de rendre service ou de recevoir de l'aide, sans contrepartie, dans un esprit de convivialité et de bienveillance. Qu'il s'agisse d'un petit coup de main pour des démarches administratives, d'un conseil en jardinage, d'une réparation, de bricolage, d'un prêt de matériel, d'un service de couture, d'un partage de légumes du potager ou tout simplement d'une oreille attentive, le réseau remet à l'honneur des valeurs parfois oubliées : le partage, l'entraide et la solidarité de proximité. Ce réseau, c'est avant tout une belle aventure humaine, où chaque geste compte et où chacun trouve sa place.

#### Un lancement réussi

La première rencontre, organisée en juin 2025 chez Christelle et Bertrand, a rassemblé quelques habitants curieux. Ce moment simple et convivial a marqué le point de départ d'une aventure collective prometteuse. En seulement trois mois, près d'une trentaine de personnes ont rejoint le réseau. Dépannages, coups de main, échanges de semis, prêt d'un râteau, manteau recousu, aide pour un animal perdu, les premiers résultats témoignent déjà de la richesse et de la bienveillance de cette dynamique solidaire.

#### Le premier Café Solidaire

Le samedi 27 septembre, la Place des Tilleuls a accueilli le tout premier Café Solidaire, organisé par le réseau avec l'appui de la municipalité. Tout au long de la matinée, une vingtaine d'habitants se sont retrouvés autour d'un café et de petites gourmandises à partager. Discussions, rires et rencontres ont rythmé ce moment chaleureux, fidèle à l'esprit du réseau. Ces instants de convivialité sont précieux pour tisser du lien et renforcer la vie collective de notre village.



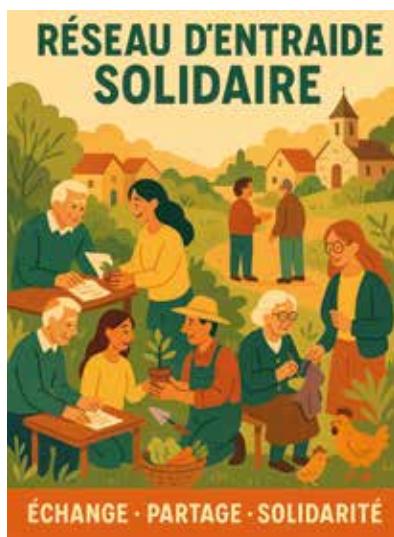
Café Solidaire - 27.09.25

#### Et la suite ?

Chacun peut y trouver sa place, selon ses envies, ses compétences ou simplement son envie de partager et de tendre la main à son prochain. Vous pouvez rejoindre le groupe en scannant le QR code disponible ci-dessous. Si vous préférez ne pas être intégré au groupe ou si vous n'avez pas accès à cet outil, il est tout à fait possible de contacter directement Christelle.



Première rencontre - 13.06.25



Rejoignez le réseau !



#### CONTACT

Christelle Elineau

① 06.52.85.34.69

Parce qu'ensemble, la solidarité prend tout son sens.

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE  
INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ  
EN TEMPS RÉEL ?**



Panneau  
Pocket

**RETRouvez-nous sur  
nos réseaux**

#COMMUNE DE FLEURY-LA-FORÊT



**Église Saint-Denis-Saint-Brice**  
Chemin rural, rue des Anglées vers la rue de la Forêt  
Fleury-la-Forêt



©Office de tourisme Lyons Andelle

## GASTRONOMIE

### *L'art du terroir normand*

1 rue du Général de Gaulle  
 27850 Menesqueville  
 ☎ 02.32.49.06.21  
 ✉ info@hotelrestaurantlunique.com

Service : du mardi au dimanche midi,  
 de 12h à 13h30 et de 19h à 20h30  
 80 couverts – Réservation conseillée



À seulement 7 km de Lyons-la-Forêt, l'hôtel-restaurant L'Unique vous accueille dans un cadre verdoyant et chaleureux, au cœur du Vexin normand. Que ce soit sur la terrasse fleurie aux beaux jours ou près de la cheminée en hiver, chaque repas devient un moment de plaisir et d'authenticité. Aux commandes, le chef Olivier Robert, disciple d'Auguste Escoffier, revisite avec talent les grands classiques de la gastronomie française. Sa cuisine, à la fois traditionnelle et inventive, met à l'honneur les produits locaux et les saveurs du terroir normand, sélectionnés auprès de producteurs régionaux.

Que vous veniez pour un déjeuner en couple, une réception familiale ou une pause gourmande en groupe, toute l'équipe de L'Unique vous promet un accueil attentif et convivial.

L'établissement dispose également de 14 chambres spacieuses, idéales pour un séjour au calme, une soirée-étape ou un week-end gourmand à deux pas de Fleury-la-Forêt !



©Facebook



©Office de tourisme Lyons Andelle



©Office de tourisme Lyons Andelle



©Office de tourisme Lyons Andelle

## La recette du Chef !

Par Jean-paul Langevin, chef étoilé retraité

### *Maquereaux à la dieppoise*

Pour 4 personnes

#### Ingédients :

- 8 maquereaux plutôt petits
- 2 jus de citrons jaunes
- 50 cl de crème entière fluide
- 1 cuillère à soupe de moutarde de Dijon
- Persil haché
- 12 pommes de terre pas trop grosses (Type Charlotte cuites à l'eau)



Bonne dégustation !

#### Préparation :

1. Ôtez les têtes et les queues des maquereaux. Ouvrez légèrement le ventre pour retirer les boyaux et les poches de sang. Essuyez bien les poissons, salez l'intérieur, puis faites-les cuire à la poêle dans un peu d'huile chaude.
2. Une fois cuits, débarrassez-les sur un plat. Jetez l'huile de cuisson sans laver la poêle. Déglacez celle-ci avec les deux jus de citrons ; après une trentaine de secondes, versez les 50 cl de crème fluide. Fouettez pendant 30 secondes, puis ajoutez la cuillère de moutarde.
3. Fouettez de nouveau, remettez les maquereaux dans la sauce et laissez chauffer quelques secondes.
4. Servez directement dans la poêle, parsemé de persil haché, accompagné de pommes de terre à part et d'un bon cidre plutôt sec !

Bienvenue dans la rubrique Vie associative de notre journal communal ! Nous vous présentons les associations implantées dans notre commune, avec un retour sur les événements marquants et les réussites de l'année écoulée et également les associations extérieures à la commune, qui offrent des services d'intérêt général au quotidien et accessibles à tous les habitants. Bonne lecture !

## L'UNION SPORTIVE De Fleury-la-Forêt



Course aux œufs



Barbecue de début de saison



### Tous au stade le dimanche après-midi !

L'association sportive de football du village vous donne rendez-vous chaque dimanche après-midi. Portés par votre énergie et vos encouragements, les joueurs donneront tout sur le terrain pour défendre nos couleurs. Consultez le calendrier des matchs et les résultats sur le site officiel du district et n'attendez plus : venez soutenir votre équipe locale et partager des moments de passion et de convivialité ! Pour renforcer l'esprit de groupe et la convivialité, l'association organise chaque année deux barbecues, au début et à la fin de la saison. Une première course aux œufs de Pâques, organisée conjointement avec la municipalité le 20 avril 2025, a également rencontré un vif succès : les enfants ont cherché les œufs cachés sur le stade, et l'événement a rassemblé un grand nombre d'enfants et de familles dans une ambiance festive et joyeuse.

### CONTACT

Président : Alain DUBOIS

① 02.32.49.24.06

### INFOS

Envie de rejoindre l'équipe ? Les entraînements se tiennent chaque mercredi et vendredi soir, de 19h30 à 21h00, l'occasion parfaite pour progresser, partager et s'amuser ensemble !

Le club ne compte à ce jour qu'une seule équipe séniors évoluant en séniors départemental 4. Le club compte une trentaine de licenciés pour cette saison.

Les dirigeants :  
Alain DUBOIS  
Claudine DUBOIS  
Jean-Michel LEBRUN

L'association l'Arbrachats a pour missions de protéger, stériliser et faire adopter les chats. L'objectif principal est de mettre à l'abri, soigner, stériliser et faire identifier les chats qui sont signalés sur Étrépagny et ses alentours. Quand c'est possible, les chats sont proposés à l'adoption. Ceux qui ne peuvent pas être adoptés sont relâchés. L'association s'occupe aussi des chats libres (identifiés) qui se retrouvent abandonnés après un décès ou un déménagement. Grâce à la subvention communale versée en 2025 et aux bons de stérilisation fournis par la Fondation Brigitte Bardot, 3 stérilisations ont pu être réalisées dans le foyer de chats errants situé rue des Frémonts.

Contact pour tout renseignement et/ou soutien :

06.15.61.79.48 ou 07.83.77.10.85 / association.larbrachats@gmail.com





## LES AMIS DE FLEURY

Une année innovante & festive

Après une première année de test réussie, l'association « Les Amis de Fleury » a débuté 2025 sous le signe de la nouveauté et de la convivialité. Pour la première fois, une soirée de la Saint-Patrick a été organisée le 15 mars 2025. Au menu : un cassoulet gourmand servi dans une ambiance musicale et joyeuse. Habitants et amis du village ont partagé un repas convivial, ponctué de rires, de danse et de bonne humeur. Une première édition qui vient étoffer le compteur annuel des festivités fleurysiennes !



Le 14 juillet reste, comme chaque année, l'un des temps forts de la vie du village. La journée a débuté par une cérémonie officielle en présence des élus et des porte-drapeaux, moment de recueillement et de respect partagé. Les Amis de Fleury ont ensuite pris le relais pour animer le reste de la journée. Restauration, buvette et jeux variés ont rythmé l'après-midi, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Parmi les nouveautés, un concours de vélo Fleury et une tombola ! Un goûter a également été offert aux enfants. La fête s'est poursuivie en soirée avec la retraite aux flambeaux, suivie d'un feu d'artifice offert par la municipalité, avant de se clôturer sur un bal en plein air organisé par l'association renouant ainsi avec une tradition festive. Entre convivialité, rires et moments de partage, cette belle journée a une fois de plus illustré l'esprit de fête et de solidarité qui anime Fleury-la-Forêt tout au long de l'année.





L'association a rassemblé habitants et amis du village pour deux manifestations sur un week-end ! La soirée du 19 septembre 2025 était placée sous le signe de la dégustation et de la gourmandise. Une sélection de vins a été proposée, accompagnée d'un cocktail dînatoire généreux : charcuterie, fromages, huîtres et truites fumées ont régalé les participants. Pour prolonger le plaisir, des commandes groupées ont été mises à disposition des convives. Le samedi 20 septembre après-midi, place au concours de manille, qui a rassemblé de nombreuses équipes venues partager un moment de jeu. Chaque équipe est repartie récompensée.



Quelle réussite ! L'association a fait salle comble pour sa soirée choucroute du samedi 11 octobre 2025 à la salle des fêtes de Fleury-la-Forêt. Les réservations ont afflué en un temps record : plus de 100 inscrits en seulement quelques jours ! Autour d'une délicieuse choucroute (ou d'une assiette anglaise), les habitants et amis du village ont partagé un moment convivial et chaleureux. Une tombola a également été organisée, permettant aux participants de tenter leur chance et de repartir avec de jolis lots. Et pour les plus festifs, la soirée s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit, entre rires, musique et bonne humeur.





Le 1er novembre 2025, le concours de citrouilles et de déguisements a rencontré un vif succès. Petits et grands ont rivalisé d'imagination pour nous émerveiller, nous effrayer... et surtout nous faire rire ! Félicitations aux trois gagnants de chaque catégorie, qui ont su se démarquer par leurs créations originales et pleines de caractère. Bravo à tous les participants pour leur enthousiasme et leur esprit festif !



Les 20 et 21 décembre 2025, petits et grands ont pleinement profité des animations de Noël. L'association a apporté son soutien à la municipalité en finançant le goûter des anciens lors de la remise des colis, ainsi que les confiseries offertes aux enfants sages. Une belle collaboration pour le plus grand bonheur de tous.

**Retrouvez-nous prochainement !**



Crée en 2010 aux Hogues, l'association Haugr réunit des bénévoles pour préserver le patrimoine et renforcer les liens sociaux. D'abord itinérante, elle dispose depuis 2023 de la Maison Forestière, un lieu convivial géré par 20 bénévoles, accueillant plus de 400 participants pour 2€ par an. Au programme : ateliers variés, café polyglotte, yoga, réparation de vélos, et sensibilisation écologique. Reconnaissance « d'intérêt général », Haugr s'engage sur des enjeux environnementaux et sociaux, tout en développant des projets innovants et fédérateurs.

# LA FABRIQUE DU PRÉ

## Un orage, une promenade et un concert

Le chef de chœur avec un autre membre de la chorale universitaire de Rouen (CHU) œuvrait depuis le matin du vendredi 13 juin à disposer les lumières, à régler la sonorisation, à envisager les déplacements dans l'espace que permet la scène de la grange-théâtre. Enfin, à trois heures de l'après-midi tout était en place pour le concert programmé à 20 heures.

L'annonce d'orages entre la Seine Maritime et l'Eure, dont on pressentait la violence mais dont on ne pouvait savoir vraiment quand ils éclateraient, a tout remis en question. À l'issue de vives discussions téléphoniques avec le chef de chœur convaincu que le concert pouvait avoir lieu, la présidente de la CHU, qui préférait ne pas faire prendre de risques aux choristes rouennais, décida l'annulation du concert. Sur Fleury-la-Forêt l'orage éclata à 21 heures offrant un magnifique son et lumière puis assez vite alla gronder ailleurs.

« On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans » nous dit Arthur Rimbaud en souriant et Jacques Prévert donne ce conseil à qui veut l'entendre : « Le jour est aujourd'hui...L'instant est maintenant...Nous ne sommes plus à l'âge où nous pouvons nous permettre de reporter à demain ce qui doit être fait tout de suite... »

Malgré la fraîcheur nocturne nous étions une vingtaine de personnes à suivre le parcours poétique que proposait, le 17 mai dans le cadre de Pierres en Lumières, la conteuse Michèle Husson-Riflet dans les allées du parc du Pré-Boulay. Autour du thème des âges de la vie, elle a convoqué des poètes de toutes les époques et de plusieurs pays pour nous promener de la naissance à la vieillesse. Nous avons écouté les dernières lectures dans la grange-théâtre tous réunis autour la grande cheminée où crépitait un grand feu. Il a réchauffé les promeneurs transis et la soirée s'est prolongée chaleureusement jusqu'au bout dans la nuit.



Pour la dernière manifestation de la saison, le samedi 18 octobre dès midi, le concert du Yacouba Trio affichait complet. Plus de quatre-vingt-dix personnes ont écouté, charmés, David Jacob à la contrebasse, accompagné par Nicolas Noël au piano et Hakim Molina à la batterie. Dans ses compositions très personnelles, David Jacob, qui donne son nom au trio, mêle le jazz des années 60 et les colorations musicales ethniques qui l'inspirent depuis toujours. Le talent, l'entrain et la complicité joyeuse des musiciens ont fait de cette soirée un moment de grand plaisir musical et de partage. En septembre le trio, en résidence au Pré-Boulay, a finalisé des morceaux qui figureront dans son second album à paraître en 2026 et dont nous avons découvert certains titres pendant le concert. La collation gourmande, servie entre les deux sets, a donné lieu à des échanges enthousiastes qui ont repris après le concert et se sont longuement poursuivis.





## LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Un service gratuit, simple et solidaire, proposé par la Communauté de communes Lyons Andelle

**Du lundi au vendredi, de 14h à 16h**

Ce service vous conduit où vous le souhaitez sur le territoire Lyons Andelle : rendez-vous médicaux, courses, visites, démarches administratives...

### Qui peut en bénéficier ?

Les personnes accompagnées par le service d'aide à domicile ou de livraison de repas de la Communauté de communes, sans véhicule personnel ou dans l'incapacité de conduire.

### Et si je dois aller plus loin ?

Les déplacements en dehors du territoire Lyons Andelle sont possibles et facturés 0,43 € du kilomètre.

## TRANSFORMEZ VOTRE VELO



### Passez à la roue électrique !

Vous habitez sur le territoire Lyons Andelle et travaillez à moins de 10 km de chez vous ?

La Communauté de communes vous propose la location d'une roue à assistance électrique pour transformer votre vélo en vélo à assistance électrique !

### Pour qui ?

- Les actifs résidant sur le territoire pour leurs trajets domicile-travail.
- Les jeunes dès 16 ans, en stage ou apprentissage, avec accord parental.

### Comment ça marche ?

1. Inscrivez-vous via le formulaire papier disponible au siège de la Communauté de communes.

2. Rendez-vous dans une association partenaire (Haug aux Hogues ou la Ressourcerie ADDIE à Fleury-sur-Andelle) pour installer la roue.

3. Installez l'application, choisissez votre niveau d'assistance (20 %, 50 % ou 99 %) et pédalez en toute légèreté !

Tarifs : Forfait découverte : 7,50 €/mois (2 mois) / Forfait engagé : 10 €/mois (6 mois).

+ D'INFOS

Communauté de communes Lyons Andelle  
02.32.49.61.27 - [www.cdcla.fr](http://www.cdcla.fr)

## LE COVOITURAGE AVEC BLABLACAR DAILY

Covoiturez avec Blablacar Daily !

Grâce à l'application Blablacar Daily (ex-Klaxit), covoitez et faites des économies tout en agissant pour la planète.

**Conducteurs :** gagnez jusqu'à 120 € par mois et recevez un bonus de 100 € (25 € dès le premier trajet, 75 € au dixième).

**Passagers :** voyagez gratuitement\* !

**Bonus parrainage :** 20 € pour vous, 10 € pour votre filleul après son 4<sup>e</sup> trajet conducteur.

**Points de rendez-vous covoiturage :**

- Fleury-sur-Andelle : route de Charleval, rond-point de la Bellevue

- Boos : à proximité de l'aéroport

\* Selon les conditions en vigueur dans les collectivités de destination.

## LE TRANSPORT SOLIDAIRE

### Bougez autrement avec Atchoum !

La Communauté de communes Lyons Andelle vous propose une solution de mobilité solidaire en partenariat avec Atchoum. Pour vos rendez-vous médicaux, vos loisirs, vos courses ou un entretien d'embauche, faites appel à un conducteur volontaire près de chez vous !

### Où puis-je aller ?

Jusqu'à 80 km aller et 80 km retour au départ du territoire Lyons Andelle.

### Comment ça fonctionne ?

Réservation, en ligne sur [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu) ou par téléphone au 0 806 110 444 (service gratuit + prix d'un appel). Votre demande est ensuite transmise à un conducteur disponible.

### Le trajet

Vous êtes conduit à destination, et le conducteur est indemnisé en fonction du kilométrage.

### Tarifs préférentiels

Grâce à la participation de la Communauté de communes, vous pouvez bénéficier d'un tarif de 2,34 € pour un trajet de 1 à 11 km + 0,20 € / km supplémentaire

### Paiement et points de vente

Paiement en ligne (CB) ou avec tickets mobilité disponibles en vente à la Communauté de communes Lyons Andelle, dans les mairies de Charleval, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt, Perriers-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle.

### Devenez conducteur solidaire !

Vous avez un peu de temps et envie d'être utile ?

Rejoignez le réseau de conducteurs volontaires :

- Une voiture, un permis et une assurance suffisent.
- Indemnisation : 3,75 € jusqu'à 11 km, puis 0,32 € par km supplémentaire, sans commission. (Inscription : [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu) / 0 806 110 444 (service gratuit + prix d'un appel))

# EFFECTUEZ VOS TRAVAUX SANS TOMBER DANS LE PANNEAU !

Dans le cadre de son opération programmée d'amélioration de l'habitat, la Communauté de communes apporte des aides financières pour la rénovation de votre logement. Mais attention, aux fraudes.

- ✓ Méfiez-vous des simulateurs d'aides en ligne.
- ✓ Faites attention aux offres trop attrayantes.
- ✓ Prenez le temps de comparer plusieurs devis, afin de choisir un prestataire fiable, correspondant à vos besoins.
- ✓ Vérifiez les qualifications et

les labels mis en avant par le professionnel (Qualibat, RGE, etc.).

- ✓ Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales.
- ✓ Vérifiez le délai de rétraction sur les documents avant de les signer (14 jours).

**Une question, un doute ?  
Contactez votre interlocuteur  
SOLIHA Normandie Seine !**

📞 02 32 39 84 00  
✉️ contact27@soliha.fr



\*LYONS ANDELLE LE MAG - SEPTEMBRE 2025

## CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Vers une connexion pour tous : une conseillère numérique au service de la lutte contre la fracture numérique. Depuis octobre 2025, Lucie Robert a succédé à Séverine Frère en tant que conseillère numérique. Les séances sont désormais regroupées et centralisées dans la salle des fêtes de la commune, au bénéfice des habitants de Lilly, Bosquentin et Beauficel-en-Lyons.

Elles ont lieu deux mercredis par mois, de 9h30 à 11h45.

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez approfondir vos connaissances, Lucie vous accompagne dans vos usages du numérique : navigation sur Internet, démarches administratives en ligne, gestion des e-mails, sécurité, ou encore utilisation du smartphone et de la tablette. Le calendrier des séances est disponible sur l'application PanneauPocket de la commune.



## Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'an dernier, nous évoquions la fin de la phase du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), présentée lors de la réunion publique du 13 septembre 2024 à Val d'Orger. Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est alors entré dans sa phase 3, consacrée à l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), ainsi qu'à la rédaction du règlement et du zonage, étapes essentielles pour planifier le développement harmonieux de nos communes. Le processus est toujours en cours, notamment en raison des ajustements et incertitudes autour de la loi "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN). Le gouvernement semble revenir en arrière sur plusieurs points, rendant les décisions locales plus complexes et retardant la mise en œuvre du PLUi à l'échelle de la Communauté de communes Lyons Andelle.

### CONTACT

Service urbanisme - Communauté de communes Lyons Andelle  
ZA La Vente Cartier, 15 rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval  
02.32.49.61.27 - [urbanisme@cdcla.fr](mailto:urbanisme@cdcla.fr)

# NOS JOIES, NOS PEINES



Etat civil de Fleury-la-Forêt

## MARIAGES



Noces d'Or  
Jean-Pierre DUMONTIER  
Joëlle GODEBOUT  
19 juillet 2025



Franck DESMEULLE  
Séverine MOREL  
2 août 2025



Jean-Paul LANGEVIN  
Dominique GAXOTTE  
10 septembre 2025



Lysenko BOURNISIEN  
15 février 2025



Tiago GERARD  
Kyden GERARD  
26 juillet 2025

## NOS JOIES, NOS PEINES

## DÉCÈS



Reine ANQUETIN née OMONT, le 7 avril 2025

Jacques LEROY, le 24 août 2025

Pierrette KUNTZ née ALLIMANN, le 11 septembre 2025

Aline DONCHET, le 19 novembre 2025



Lylia VAUQUELIN, le 19 mai 2025



## Un service public de proximité : mairie et Agence Postale Communale, ensemble pour vous !

Saviez-vous que votre mairie mutualise ses services avec l'Agence Postale Communale ?

Cette organisation simplifiée nous permet de vous proposer, en un même lieu, davantage de services, plus de praticité et une présence renforcée au quotidien.

Que vous souhaitiez expédier un courrier, retirer un colis, acheter des timbres ou accéder aux services postaux essentiels, nous vous accueillons et vous accompagnons avec disponibilité et convivialité. En regroupant nos moyens, nous contribuons à renforcer le service public local, tout en maintenant la présence humaine indispensable à la vie de la commune. Cette mutualisation nous permet également de proposer une gamme de produits et prestations postales en vente directe.

Pour les clients de La Banque Postale, le retrait et le dépôt d'argent restent possibles, dans la limite des plafonds en vigueur : un service pratique, sécurisé et à proximité.

Votre mairie et l'Agence Postale Communale : un seul lieu, de nombreux services... au plus près de vous !



*Boîte aux lettres disponible sur le parking de la mairie.*

### Qu'est-ce qu'Allô Service Public 3939 ?

Allô Service Public 3939 est un service gratuit de renseignement administratif par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans les domaines suivants :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil

Allô Service Public 3939 est un service d'information généraliste qui n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers. Il ne peut donc pas renseigner sur l'état d'avancement d'un dossier.

① 3939

Le lundi et jeudi de 8h30 à 18h15

Le mardi et mercredi de 8h30 à 13h00

Le vendredi de 13h00 à 17h00

### Le recensement citoyen

*Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, Bac etc.) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen ?*

Le recensement citoyen est obligatoire.

Vous devez faire votre recensement dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez vous présenter en mairie muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile

Votre recensement fait, vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen, un concours administratif en France ou à l'examen du permis de conduire. Vous serez ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

D'autre part, cette démarche vous inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire.



Salle des fêtes

## Location de la salle communale

La commune loue la salle des fêtes pour toute occasion. La réservation sera confirmée à la signature du contrat de location, après réception d'un chèque de caution de 350 € à l'ordre du Trésor Public et d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

La salle est mise gracieusement à disposition des habitants pour les inhumations.

L'état des lieux d'entrée et la remise des clés ont lieu le vendredi à 14h00, et l'état des lieux de sortie se fait le lundi à 14h00.

La capacité maximale d'accueil de la salle des fêtes est de 170 personnes. Cependant, pour des raisons de sécurité, nous limitons le nombre de personnes à 100. Cette restriction permet de garantir un espace suffisant pour une piste de danse.

### Tarifs location de la salle des fêtes

Désignation	Commune de Fleury-la-Forêt	Hors commune
Caution (chèque à la réservation)	350 €	350 €
Forfait ménage	50 €	50 €
Location week-end ( <i>du vendredi 14h au lundi 14h</i> )	150 €	250 €
Lave-vaisselle	30 €	30 €
Couverts (par personne)	1 €	1 €
Consommation électrique	0,20/kw	0,20/kw
Forfait location en semaine ( <i>la journée, consommation électrique comprise</i> )	100 €	100 €

## Carte Nationale d'Identité (CNI) / Passeport

Vous souhaitez demander votre première carte nationale d'identité ou renouveler une carte expirée ? Voici la procédure à suivre :

### 1. Pré-demande en ligne :

- Effectuez une pré-demande sur le site de l'ANTS.
- Si vous ne pouvez pas effectuer votre pré-demande en ligne, un formulaire papier vous sera remis au guichet du site sélectionné.

### 2. Documents à présenter le jour du rendez-vous :

- 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes,
- Justificatif de domicile,
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois,
- Si pré-demande en ligne : n° de pré-demande et/ou QR code obtenu (impression du récapitulatif conseillée).

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit si vous présentez l'ancienne carte. Pour un passeport, les mêmes documents sont requis, cependant, vous devrez vous affranchir d'un timbre fiscal d'un montant de 86€ pour un adulte. En cas de perte ou de vol de la carte d'identité, des frais de 25€ s'appliquent.

Pour obtenir un rendez-vous ou un formulaire papier, consultez ci-après la liste des sites les plus proches.

Mairie de Lyons-la-Forêt

Agence postale de Lyons-la-Forêt  
2, rue du Four à Chaux  
27480 Lyons-la-Forêt  
Tél : 02.32.49.61.55

Mairie de Fleury-sur-Andelle

1, place de la République  
27380 Fleury-sur-Andelle  
Tél : 02.32.49.00.59

Mairie de Frellettes en Vexin

9, rue de l'église Saint Martin  
27150 Frellettes en Vexin / Boisemont  
Tél : 02.32.69.41.26

Mairie d'Étrepagny

Rue du Maréchal Foch  
27150 Étrepagny  
Tél : 02.32.55.71.44

## Réglementation des outils bruyants

Conformément à l'arrêté municipal permanent du 31 janvier 2023, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h à 20h
- Les samedis : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Il est recommandé de prévenir son voisinage en cas de travaux importants et/ou de manifestations ponctuelles afin de maintenir de bonnes relations de voisinage.



## Brûlage des déchets verts

Conformément à l'arrêté préfectoral n° D3 SIDPC 20144 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, le brûlage à l'air libre est interdit sur l'ensemble du département de l'Eure. Le non respect de l'arrêté est soumis à l'application de l'article 131-13 du code pénal.



## Contrôle de la population féline et des rongeurs

Chaque année, notre commune voit augmenter le nombre de chats errants. Il est obligatoire d'identifier vos chats par puce électronique avant l'âge de sept mois (article L212-10 du Code rural et de la pêche maritime). La stérilisation des chats mâles et femelles est également essentielle pour contrôler leur population.

Bien que nourrir les animaux puisse sembler bienveillant, cela perturbe l'équilibre naturel. L'article 120 du Règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de déposer de la nourriture dans les lieux publics ou privés susceptibles d'attirer des animaux errants, comme les chats ou les pigeons. Toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€ (article 131-13 du Code pénal).

Cette année, les intempéries ont conduit à une prolifération de rats des champs cherchant refuge dans les bâtiments. Limiter leur accès à la nourriture est crucial pour lutter contre leur reproduction. Nous recommandons l'utilisation de produits spécifiques pour gérer cette infestation.



## Élagage des arbres et des haies

Les câbles électriques et téléphoniques doivent être dégagés des branches d'arbres afin d'éviter toute détérioration ou accident. Le Maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.

Dans les cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la Mairie aux frais des propriétaires après une mise en demeure restée sans résultat.

À l'issue de la réalisation de l'élagage d'office, la commune peut émettre un titre de recettes à régler à la perception par le propriétaire concerné.

## Taille des haies, rétablissons la vérité

Est-il interdit de tailler les haies en période estivale ?

Aucune loi n'interdit explicitement de tailler les haies ou d'élaguer les arbres pour les particuliers et jardiniers professionnels.

Seuls les agriculteurs sont concernés par un arrêté datant du 24 avril 2015. Ce dernier dit "En application du dernier alinéa de l'article D. 615-50-1 du code rural et de la pêche maritime, pour la métropole, il est interdit de tailler les haies et les arbres entre le 1er avril et le 31 juillet". Cette période s'étend désormais du 16 mars au 15 août, depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2023 du nouveau régime de la Politique agricole commune (PAC). Des exceptions sont toutefois prévues pour des raisons de sécurité ou en cas de problème particulier.

En effet, à partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres.

Pour les particuliers et professionnels, il s'agit de recommandations. En cas d'intervention sur la haie, il suffira de vous assurer qu'il n'y a pas de nidification en cours.

## Création d'un réseau d'entraide solidaire

Et si on remettait un peu de proximité, de bienveillance et de partage dans notre quotidien ?

Avec le soutien de la municipalité, Christelle, habitante de la commune, a lancé un réseau d'entraide gratuit et local, ouvert à toutes et tous.

Que vous ayez besoin d'un petit coup de main ponctuel ou que vous souhaitiez simplement rejoindre un groupe de voisins solidaires, ce réseau est fait pour vous ! Vous pouvez aussi bénéficier d'une aide sans intégrer le groupe, tout en restant anonyme. L'essentiel, c'est de ne pas rester seul.

Besoin d'aide ? Un savoir-faire à partager ? Envie d'échanger ?

Rejoignez le groupe WhatsApp via le QR code ou contactez Christelle : 06.52.85.34.69



### Borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour véhicules électriques est à disposition sur le parking de la mairie.

## Conteneur à verre

La borne remplacée en juin 2024 par le SYGOM, se veut moderne et fonctionnelle, avec une capacité de 4 m<sup>3</sup> contre 3 m<sup>3</sup> auparavant.

En cas de borne pleine, n'hésitez pas à avertir la mairie au 02.32.49.63.40. En cas de fermeture de la mairie, vous pouvez contacter directement le SYGOM au 02.32.54.47.64 pour signaler le problème. Les services concernés informeront le prestataire pour faire vider la borne.



## Propreté et sécurité : Guide pour les propriétaires d'animaux

Dans notre village, l'amour pour nos animaux de compagnie coexiste harmonieusement avec notre attachement à la propreté et à la sécurité des espaces publics. Nous rappelons à tous les concitoyens que les déjections canines sont strictement interdites sur les trottoirs, les voies publiques et dans les espaces verts. Cette règle contribue à préserver notre cadre de vie et à assurer la sécurité sanitaire.

Nous encourageons les propriétaires d'animaux de compagnie à se munir systématiquement d'un petit sac pour ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes.

### Déclaration des chiens de catégorie

Chiens d'attaque (catégorie 1) et chiens de garde et de défense (catégorie 2) : Interdits dans les lieux publics, sauf en laisse et muselés. Stérilisation obligatoire.

#### Conditions de détention :

Interdite pour les mineurs, les majeurs sous tutelle sans autorisation, et les personnes condamnées pour violence.

Nécessite un permis de détention, une évaluation comportementale, une attestation d'aptitude, l'identification, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité, et l'absence d'inscription au casier judiciaire B2.

#### Procédure de déclaration :

Sur rendez-vous en mairie avec divers justificatifs (formulaire Cerfa 13996\*01, carte d'identification, vaccination, certificat de stérilisation, évaluation comportementale, attestation d'aptitude, assurance, pièce d'identité, livret de famille ou pedigree).

#### Retrait du permis de détention :

Délivrance sous 3 à 4 semaines, retrait sur présentation de la pièce d'identité du propriétaire et du passeport santé de l'animal.

#### Rappel de la législation :

Le permis de détention doit être présenté aux forces de l'ordre à tout moment lors de la sortie du chien. Les chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. En cas de défaut de permis, une mise en demeure peut être émise, suivie d'une confiscation et éventuellement d'une euthanasie.

#### L'AMÉRICAN STAFFORDSHIRE TERRIER



Chien de 1<sup>ère</sup> catégorie  
si non inscrit au LOF

Chien de 2<sup>ème</sup> catégorie  
si inscrit au LOF (pur race)

#### LE MASTIFF ou BOERBULLS



Chien de  
1<sup>ère</sup> catégorie

#### LE TOSA



Chien de 1<sup>ère</sup> catégorie  
si non inscrit au LOF

Chien de 2<sup>ème</sup> catégorie  
si inscrit au LOF (pur race)

#### LE ROTTWEILER



Chien de  
2<sup>ème</sup> catégorie

## Administration

### Mairie et Agence Postale de Fleury-la-Forêt

8, place de l'Eglise  
27480 Fleury-la-Forêt  
Maire : Arnaud GODEBOUT  
Adjoint : Thierry POIRIER  
① 02 32 49 63 40  
✉ mairie.fleurylaforet@gmail.com  
Site : <http://www.fleury-la-foret.fr/>

#### Horaires d'ouverture :

Lundi 8h45 -12h15 / 14h -17h  
Mardi 8h45 -12h15/ 14h -17h  
Mercredi 8h45 -12h15 / 14h -17h  
Vendredi 8h45 -12h15 / 14h -17h  
Samedi 9h-12h  
Fermeture le Jeudi

### Communauté de communes Lyons Andelle

ZA La Vente Cartier – Rue Martin Liesse  
BP 20 – 27380 Charleval  
① 02 32 49 61 27

### Office du tourisme Lyons Andelle

25 bis, place Isaac Benserade  
27480 Lyons-la-Forêt  
① 02 32 49 31 65  
✉ info@lyons-andelle-tourisme.com

### Eglise

Nathalie FOLLET  
① 06 75 35 37 17

Secrétariat paroissial : 1, rue de la Gare  
27380 Charleval  
① 02 32 68 70 26  
✉ paroisse@andellepaysdelyons.fr

Soeur Anne-Marie  
① 06 18 28 27 08

### Sous-préfecture des Andelys

10, rue de la Sous-Préfecture CS 20503  
27705 Les Andelys Cedex  
Sous-préfet : Nicolas LEBAS  
① 02 32 54 74 87  
✉ sp-andelys@eure.gouv.fr

### Besoin de soins immédiats dans l'Eure ?

Depuis le 5 août 2024, l'ensemble des services d'urgence de l'Eure est régulé. L'appel au ① 15 est obligatoire avant tout déplacement aux urgences.

### Sapeurs-pompiers

Numéro d'urgence gratuit : 18  
Numéro unique d'urgence européen : 112

### Assistante sociale

Un numéro départemental unique pour vous orienter : ① 02 32 31 97 17

## ANNUAIRE

### Gendarmerie nationale Lyons-la-Forêt

4, rue du Four à Chaux  
27480 Lyons-la-Forêt  
① 02 32 49 60 17

#### Horaires d'ouverture:

Lundi 14h-18h  
Mercredi 14h-18h  
Samedi 14h-18h

Les autres jours, la permanence est assurée à Fleury-sur-Andelle au : 02 32 49 00 17

Numéro d'urgence gratuit : 17

### Déchetterie de Lorleau

Hameau de Saint Crespin  
27480 Lorleau  
① 02 32 49 39 30

#### Horaires d'ouverture:

Du 1er octobre au 31 mars (horaires d'hiver) :  
Lundi 14h-16h45  
Mercredi 14h-16h45  
Samedi 9h-11h45 / 14h-16h45  
Du 1er avril au 30 septembre (horaires d'été) :  
Lundi 14h-17h45  
Mercredi 14h-17h45  
Vendredi 14h-17h45  
Samedi 9h-11h45 / 14h-17h45

### Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure (CPAM)

Rue Flavigny  
27700 Les Andelys  
① 36 46

### Service des Impôts des Particuliers (SIP)

*Une question sur l'impôt sur le revenu ?*  
SIP VERNON  
21 Boulevard Georges Azemia - BP908  
27207 Vernon Cedex  
① 02 32 64 72 72  
✉ sip.vernon@dgfip.finances.gouv.fr

### Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF)

*Une question sur le montant de votre impôt ?*  
SDIF de l'Eure - Louviers  
Place de la demi-lune - BP 518  
27405 Louviers Cedex  
① 02 32 25 71 13  
✉ sdif.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

## Espaces verts

### Sylvain MARTIN

37, route des Hameaux  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 49 67 51

## France services

### France services - La Poste de Gournay-en-Bray

Place d'Armes  
76220 Gournay-en-Bray  
① 02 35 09 39 96  
✉ gournay-en-bray@france-services.gouv.fr

### France services - Étrépagny

3, rue Maison de Vatimesnil  
27150 Étrépagny  
① 02 32 27 41 87  
✉ franceservices@ccvexin-normand.fr

### France services - La Poste de Fleury-sur-Andelle

6, rue Augustin Léonard  
27380 Fleury-sur-Andelle  
① 02 32 68 36 96  
✉ fleury-sur-andelle@france-services.gouv.fr

### France services - Gisors

28, rue de Riegelsberg  
27140 Gisors  
① 02 32 27 60 65  
✉ franceservices@mairie-gisors.fr

## Associations

### Les Amis de Fleury

Président : Jérémie BOURNISIEN  
① 06 73 30 34 39  
Vice-Président : Bruno BOURNISIEN  
① 06 32 89 37 69  
Co-Président : Mickaël AUBIN  
① 07 71 57 94 65

### La Fabrique du Pré

Président : Luc LEFORT  
Le Pré-Boulay  
8, route de la Feuillie  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 48 16 89

### Union sportive de Fleury-la-Forêt

Président : Alain DUBOIS  
① 02 32 49 24 06

## Producteurs

### EARL FOLLET - La Cacheterie

Produits de la ferme, maraîchage  
2, chemin des Pâtures  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 48 01 26  
✉ contact@ferme-cacheterie.com

## Olivier LECLERC

Volailler  
5, route de Bosquentin  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 48 11 40

## Chambres d'hôtes & gîtes

### L'Abri du monde

1, route de Bosquentin  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 49 15 67

### La Cacheterie

2, chemin des Pâtures  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 48 01 26

### Le Château de Fleury-la-Forêt

4, route de Lyons  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 49 63 91

### Le Pré-Boulay

8, route de la Feuillie  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 48 16 89  
✉ lefort@pre-boulay.net

## Notaire

### Office Notarial

Maître Pauline FOLLET  
4, rue de la Forêt  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 48 52 44

## Artisanat & commerces

### AMFT Menuiserie

Frédéric TOUZART  
12, rue Mansigny  
27150 Étrépagny  
① 06 10 16 74 37

### B.B Beauty studio

Beauté du regard et prothésiste ongulaire  
Coiffure homme et enfant  
Bélinda BOURNISIEN  
24, route des Hameaux  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 06 66 26 19 86

### Normandie Auto

Guillaume LEROY  
7, route de Beauvoir  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 06 85 51 56 30

## Comportementaliste animalier - Petsitter

Résolution de problèmes comportementaux, gardes, visites à domicile, promenades etc.

Bertrand ELINEAU  
1, route de Beauvoir  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 06 24 47 37 57 / 02 32 48 18 59  
✉ bertrand.elineau@laposte.net

## F.G RENOV

Maçonnerie générale et travaux divers

François GODEBOUT  
2, rue Gavois  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 06 43 03 99 84  
✉ fg.renov27@gmail.com

## JB Services BTP

Maçonnerie, terrassement, aménagement et rénovation

Jérémie BOURNISIEN  
24, route des Hameaux  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 06 73 30 34 39  
② 02 32 49 63 81  
✉ jbservice.bournisien@hotmail.com

## P.I.D.C

Vente et pose de cloisons, agencement sur mesure

12, route de la Feuillie  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 49 26 59  
② 06 18 48 82 10

## Plombier

Martial GUESDON  
57, route des Hameaux  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 06 74 98 84 42

## Plombier Chauffagiste

Nicolas WEICHERDING  
6 ter, route de Bosquentin  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 48 28 45

## Premier matin

Création d'objets de décoration personnalisés

Chrystelle TOURNERIE  
1, route de Bosquentin  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 49 15 67  
✉ chrystelle.tournerie@orange.fr

## So Féé Beauté

Onglerie, cils, blanchiment dentaire, Nanoneedling, BBGlow

Sophie CARDONNE  
1, impasse des Jardins  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 07 69 67 46 37

## Scierie Mommert

Brice Mommert  
15, route du Bas Fayel  
27480 Fleury-la-Forêt  
① 02 32 49 67 62



À retrouver sur la commune :



Le distributeur de pain  
Place des tilleuls.

Approvisionné tous les jours  
sauf le lundi par la boulangerie  
Naracci de Gournay-en-Bray

En cas de problème :  
① 02 35 09 84 60



Chaque mardi, la Poissonnerie ambulante de Thomas Pimont passe dans la commune et peut s'arrêter devant chez vous sur simple demande !

① 06 27 77 75 67

Il vous propose poissons, crustacés, fruits & légumes frais.



Le Tacot Burger

Un mercredi soir sur deux sur  
la Place des tilleuls.  
Pour connaitre sa tournée,  
n'hésitez pas à suivre la page  
facebook.

Vous pouvez commander au :  
① 07 81 41 87 27



*Chemin rural n° 28 - Sente du bout des jardins*